



Moulton, le 8 juin 2011

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUIN 2011

Mairie de Moulton
14370 Moulton

Le Conseil Municipal s'est réuni le sept juin deux mil onze, à vingt heures trente minutes, sous la présidence de M. Alain TOURRET, Maire.

Etaient présents : MM. TOURRET, RAULT, PICHON, BOUCTON, KERAUTRET, Mmes TAILPIED, VARIN, FAURE, PICHARD, LECONTE, BELLAIR et M. LECOQ formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : M. VITCHEN (pouvoir à A. Kerautret), Mme TOFFOLUTTI (pouvoir à A. Tourret), MM. DAUPHIN (excusé), BUISSON (pouvoir à Y. Pichard) et M. TARRAGO (excusé).

Mme LECONTE a été élue secrétaire.

AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE

Monsieur le Maire ouvre la séance en donnant lecture du recours gracieux déposé par le conseil général du Calvados à l'encontre du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Moulton approuvé le 1^{er} avril 2011.

Au cours de la même séance, les points suivants ont été abordés :

Ecole :

Le conseil municipal retient les propositions de la commission d'appel d'offres, réunie en mairie le 9 mai 2011, pour le marché de création d'un bureau à l'école primaire et d'aménagement de la cantine scolaire, les entreprises suivantes :

Lot n°1 (Gros oeuvre, VRD)	CORMIER-BARÉA	12 534,93 €.	H. T.
Lot n°2 (Bardage composite)	ALUPROBAT	2 785,04 €.	H. T.
Lot n°3 (Menuiseries extérieures)	ALUPROBAT	7 704,45 €.	H. T.
Lot n°4 (Menuiseries intérieures)	LA FRATERNELLE	6 347,05 €.	H. T.
Lot n°5 (Cloisons doublages).....	SNER-DPI	3 737,66 €.	H. T.
Lot n°6 (Electricité, VMC, alarme)	MASSELIN	3 599,00 €.	H. T.
Lot n°7 (Chauffage gaz)	LARCHER	1 721,52 €.	H. T.
Lot n°8 (Peinture)	PIERRE	2 944,71 €.	H. T.

Gymnase :

Une demande de subvention est sollicitée auprès de la Région Basse-Normandie, du Département du Calvados et du Pays.

Terrain de football :

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise SPARFEL, dont le siège social se situe à Cresseveuille (Calvados), pour la réalisation d'une bouche d'arrosage au terrain de football, soit un montant de 1 871,10 €. H. T. et 2 387,84 € T. T. C.

Le devis de l'entreprise SPARFEL, dont le siège social se situe à Cresseveuille (Calvados), pour la mise en place d'une clôture au nouveau terrain de football est approuvé pour un montant de 19 930 €. H. T. et 23 836,28 € T. T. C.

Papyloft :

Afin d'assurer l'entretien des espaces verts du Papyloft, la proposition de l'entreprise PHILIBERT de Ouézy est retenue sous la forme d'un contrat pluriannuel de 5 ans pour un montant de 1 784,13 € T. T. C.

Zone industrielle :

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'achat de terrain en zone industrielle de la société D.S.I de Moul. Monsieur Duval souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZB 163 d'une contenance d'environ 6 000 m² afin d'implanter 6 nouvelles entreprises artisanales ou commerciales. Le conseil municipal accepte cette offre et retient Monsieur Giuliani, géomètre expert, pour réaliser le bornage et Maître Pierre Michelland, notaire à Saint-Sylvain, pour opérer la vente.

Lotissement du Bois :

Un avenant au marché de VRD est conclu avec l'entreprise Toffolutti de Moul pour le lot n°1 afin de réaliser le prolongement de la piste cyclable sur la rue du Traité de Rome, pour un montant de 7 800,85 €. H. T. , soit 9 329,82 € T. T. C.

Eclairage public :

La participation communale pour le renouvellement du projecteur n°96-009 s'élève à 582,46 €.

Il est nécessaire de procéder au déplacement du candélabre situé devant la société SDO de Moul. Le montant des travaux s'élève à 1 973,26 €.

Salle des fêtes :

Les stores de la salle des fêtes nécessitent un remplacement. Le devis de l'entreprise GLP HABITAT de Caen est accepté pour un montant de 684,44 €. H. T. et 818,59 € T. T. C.

Eglise :

Les travaux de restauration de l'orgue de l'église Sainte-Anne de Moul entraînent, au préalable, la construction d'un escalier d'accès à la tribune. Une consultation a été organisée. L'entreprise PICHOT de Moul, moins-disante, est retenue pour un montant de 20 366 €. H. T., soit 24 357,74 € T. T. C.

Parking de la gare :

Une convention signée avec la Région Basse-Normandie va permettre le subventionnement, à hauteur de 50 % du montant de l'estimatif des travaux, de l'agrandissement du parking de la gare de Moul, soit 36 195 € financé par le Conseil Régional.

Logement social :

La Commune de Moulton se propose de figurer parmi les services enregistreurs des demandes de logement social. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat.

Bibliothèque :

Dans le cadre du dispositif mis en place par le conseil général du Calvados en partenariat avec la Commune de Moulton pour faire évoluer la lecture publique et développer l'accès aux différents types de supports culturels, le conseil municipal autorise la signature du renouvellement de la convention de niveau 1.

Pour extrait conforme

Alain TOURRET

Maire de Moulton